



HAL
open science

**Présence du narrateur dans le discours indirect :
l'anaphore et la deixis à partir d'exemples empruntés
aux livres XXI, XXIII et XXX de Tite-Live**

Marie-Dominique Joffre

► **To cite this version:**

Marie-Dominique Joffre. Présence du narrateur dans le discours indirect : l'anaphore et la deixis à partir d'exemples empruntés aux livres XXI, XXIII et XXX de Tite-Live. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2015, 10. hal-03401183

HAL Id: hal-03401183

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03401183v1>

Submitted on 25 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Présence du narrateur dans le discours indirect : l'anaphore et la deixis à partir d'exemples empruntés aux livres XXI, XXIII et XXX de Tite-Live

Marie-Dominique JOFFRE
madojoffre@orange.fr

1. PROBLEME ET DEFINITIONS

Le discours indirect, fréquent notamment dans les œuvres des historiens latins, est le fruit de l'intégration des propos d'un tiers dans le cours de la narration. Selon la définition de Jacqueline Authier-Revuz¹, il consiste en une reformulation ; il est la représentation, dans un discours, d'un autre discours. Il apparaît dans un énoncé (E) qui formule une assertion au sujet d'un autre acte d'énonciation (e) et qui, de ce fait, rend homogène ce qui, au départ, ne l'est pas. Car, souligne J. Authier-Revuz, l'énonciateur (L₀) rapporte un autre acte d'énonciation (e) « en faisant usage de ses mots à lui ». J'ajouterai que l'énonciateur L₀ ne dispose plus nécessairement des outils énonciatifs, rhétoriques et pragmatiques dont disposait le locuteur originel l₁ et qu'il doit, pour cette raison, trouver des moyens qui pallient ce manque et suggèrent les effets produits par le locuteur originel sur son auditoire d'alors. Cet article se donne pour objet d'examiner l'emploi des anaphoriques et déictiques et de comprendre pourquoi et comment l'historien, locuteur L₀, transpose ou ne transpose pas les procédés mis en œuvre par le locuteur l₁. Car si l'on part, comme on le fera, de l'idée que l'énonciateur est le pilier à partir duquel se définit et se distribue la deixis, la question est de savoir dans quelle mesure le locuteur L₀ réorganise en fonction de lui les éléments constitutifs du discours d'autrui.

Tout d'abord, le passage du discours direct au discours indirect, qui consiste à faire des propos rapportés une vaste proposition infinitive, subordonnée objet d'un verbe introducteur du domaine de *dicere*, a pour conséquence de ramener tous les acteurs de l'énonciation initiale à la troisième personne ; ils deviennent eux-mêmes éléments de l'énoncé E. Si le locuteur initial l₁ jouit d'un statut privilégié, puisqu'il est la plupart du temps signalé par le réfléchi (*se*, *sibi* ou le possessif *suus*), tous les autres participants à l'énonciation, qu'il s'agisse des personnes 2 et 3 ou encore du *nos*, sont rendus de manière indistincte par ce qui représente la

¹ 1992 : 38

personne 3 : désinence verbale *-t* et *-nt*, anaphorique *is*, déictiques *hic* et *ille* ainsi que *ipse*². Le discours indirect opère donc, en quelque sorte, un lissage sur le propos de départ, en gommant bon nombre des différences et des contrastes que ce dernier avait créés. Car l'agencement de l'ensemble dépend uniquement des intentions du narrateur, L₀.

On examinera donc la manière dont sont transposées les personnes 2 et 3 et on tentera d'évaluer le poids de l'intrusion de ce narrateur dans le discours rapporté e. Notre étude s'appuie sur les discours indirects des livres XXI, XXIII et XXX de Tite-live.

2. ANAPHORIQUES ET DEICTIQUES : RAPPELS

A l'issue des différentes études que nous avons déjà effectuées³, nous sommes arrivées à l'idée que l'abondant matériel déictique dont dispose le latin permet au locuteur de structurer et de rythmer son propos. Les pronoms-adjectifs anaphoriques et déictiques ont pour fonction première de « montrer » le locuteur, de faire apparaître ses intentions et sa position par rapport à l'énoncé qu'il profère. On est alors en droit de se demander si la présence d'un déictique dans des propos rapportés est systématiquement l'indice de l'intrusion du narrateur L₀.

Si *is*, en effet, est le pur anaphorique, le terme qui indique que la notion qu'il représente ou marque est présente dans le contexte linguistique, *hic*, *ille*, *iste* et *ipse* sont pourvus de signifiés supplémentaires qui offrent au locuteur la possibilité de signaler comment et pourquoi il mentionne un concept précis. Il faut noter également que dans le discours indirect le fonctionnement de ces formes est pratiquement toujours endophorique : le référent du déictique est une composante de l'énoncé. L'exophore, c'est-à-dire la référence immédiate à un élément de la réalité extralinguistique, cadre spatio-temporel de l'énonciation, n'est en effet envisageable que dans le cas du discours direct. A l'opposé, pour ce qui est du discours indirect, le cadre de l'énonciation est établi en fonction des co-énonciateurs L₀ et InterL₀, non plus en fonction des acteurs initiaux du discours rapporté. L'exophore est toutefois possible si une séquence lexicale des propos rapportés se trouve, alors que ce n'était pas le cas dans la situation initiale, référer à un élément de la réalité extralinguistique liée à la nouvelle situation d'énonciation et perceptible simultanément par ses deux acteurs, L₀ et InterL₀. (*Il te fait dire qu'il viendra ici* (où nous nous trouvons maintenant) ~ *Il a dit : j'irai à l'endroit où vous serez / ils seront*). Le phénomène relève ici de la deixis qui s'opère dans le cadre de l'énonciation directe.

On se bornera ici à rappeler brièvement le rôle et la signification de chaque déictique.

² On verra que *iste* n'est jamais utilisé.

³ Notamment M.D. JOFFRE (2011)

2.1. *Hic*

Hic a pour fonction de signaler que la mention d'un concept est exactement en phase avec le *nunc* de l'énonciation. C'est la raison pour laquelle, notamment chez les historiens, il est souvent placé en tête de phrase et contribue à souligner la progression linéaire et méthodique du propos, la cohérence de la démonstration. En replaçant face au *nunc* de l'énonciation un concept antérieurement évoqué, il permet à l'énoncé de rebondir en s'appuyant sur ce que contient la phrase précédente. De là naît l'impression d'un déroulement fluide des paroles, exempt de heurts et de rupture.

Cic., *verr.* 4, 61 : *Nam reges Syriae, regis Antiochii filios pueros, scitis Romae nuper fuisse. Qui uenerant non propter Syriae regnum [...], sed regnum Aegypti ad se et ad Selenem matrem suam pertinere arbitrabantur. Hi posteaquam temporibus rei publicae exclusi [...]*

« En effet, les princes de Syrie, tout jeunes fils du roi Antiochus, vous le savez, ont séjourné naguère à Rome. Ils étaient venus en effet, non pas au sujet du royaume de Syrie, mais ils considéraient que le royaume d'Égypte leur revenait ainsi qu'à leur mère Séléné. Ces derniers, après avoir été empêchés à cause des difficultés de l'état... »⁴

Certes, le déictique, placé en tête de phrase, suit immédiatement la désinence de 3e personne du pluriel qui réfère comme lui aux deux fils du roi Antiochus. Mais, plutôt que de marquer la proximité, il remet en phase avec le *nunc* de l'énonciation ce qui est le centre du propos et qui, en raison d'une digression portant sur des règles dynastiques, avait été quelque peu mis à l'écart, les jeunes princes que Verrès entendait voler. *Hic* replace au premier plan ce qui constitue l'essence de la *narratio*.

Le désir de bien ancrer dans le *nunc* un élément de l'énoncé explique également les emplois où le déictique fonctionne comme cataphorique :

Ter., *eun.* 759 : *Immo hoc cogitato : quicum res tibi est, peregrinus est.*

« Bien plus, songe à cela : celui auquel tu as affaire est un étranger. »

Le locuteur sollicite l'attention et la concentration de ses co-énonciateurs sur ce qu'il s'apprête à exposer.

2.2. *Ille*

A l'opposé, *ille* est le déictique de la rupture, du changement, de l'innovation et du contraste. Il forme des couples d'opposition non seulement avec *hic*, mais aussi avec tout autre terme, en particulier les pronoms personnels :

⁴ Les traductions des exemples latins données dans cet article sont les traductions de la C.U.F. remaniées.

Plt., *am.* 295 : *Timet homo. Deludam ego illum.*

« Notre homme a peur. Je vais me jouer de lui. »

Plt., *asin.* 824 : **Tu** ergo fac ut **illi** turbas, lites concias.

« Donc, toi, arrange-toi pour lui causer ennuis et controverses. »

Et en suggérant changement et rupture, *ille*, à l'instar de *hic* mais à sa manière, a pour rôle de baliser le cheminement de la pensée du locuteur.

Liu. 30, 44, 7 : *Tunc flesse decuit ut adempta sunt nobis arma, incensae naues [...] ; illo enim uulnere concidimus.*

« C'est alors qu'il fallait pleurer, lorsque nos armes nous furent enlevées, lorsque nos bateaux furent incendiés ... ; c'est à cette blessure, en effet, que nous succombons. »

Le syntagme *illo uulnere* reprend, en le synthétisant, le contenu de la phrase précédente. Dans la bouche d'Hannibal, *ille* souligne un contraste, non avec ce que le général vient de développer, mais avec les raisons que les Carthaginois invoquent pour expliquer leur désarroi. Or les causes fondamentales de la catastrophe datent des précédents revers, non du dernier.

Liu. 42, 8, 3 : *Sperauerunt tamen <non> atrocius quam superiores imperatores consulem in se saeuitutum. At ille arma omnibus ademit, oppidum diruit, ipsos bonaque eorum uendidit.*

« Ils avaient espéré pourtant que le consul ne les traiterait pas plus durement que les précédents généraux. Mais celui-ci leur enleva à tous leurs armes, détruisit leur ville, les fit vendre, eux et leurs biens. »

Se remémorant le comportement plutôt clément, dans le passé, des généraux romains à l'égard de leurs ancêtres, les Ligures s'attendent à connaître un traitement comparable. Mais la réalité s'avéra cette fois beaucoup plus dure. Le contraste établi entre le passé et le présent, entre les espoirs des vaincus et la dureté de leur sort est clairement marqué par l'adverbe *at* et renforcé par le déictique.

2.3. *Iste*

Iste, quant à lui, est, avant tout, spécifique de l'échange de parole, du dialogue. Il est fondamentalement la marque de la subjectivité du locuteur : il signale que le concept formulé est utilisé avec une signification bien particulière, que le locuteur lui-même a élaborée ou qu'il reprend telle quelle à autrui, interlocuteur ou tiers. Ce déictique, fortement expressif, est l'empreinte discrète d'une des phases de l'acte énonciatif, produit par le seul locuteur, l'élaboration d'un concept.

Cic., *phil.* 2, 58 : *Vehebatur in essedo tribunus plebi ; lictores laureati antecedeabant. [...] O miserae mulieris fecunditatem calamitosam ! Horum flagitiorum iste uestigiis omnia municipia, praefecturas, colonias, totam denique Italiam impressit.*

« Lui, tribun de la plèbe, se faisait transporter dans un char gaulois ; des licteurs ornés de lauriers marchaient devant. [...] O fécondité désastreuse de cette malheureuse femme ! Cet individu a imprimé la trace de ces scandales dans tous les municipes, toutes les préfectures, toutes les colonies, en un mot dans l'Italie tout entière. »

Dans cette virulente diatribe, Cicéron cherche à faire partager à son auditoire la conception qu'il se fait d'Antoine. Le déictique opère la synthèse de tous les traits qui concourent à présenter comme un débauché décadent celui qui aspire à la succession de César.

Ailleurs, *iste*, cataphorique, annonce une proposition qui va préciser le contenu notionnel du terme qu'il représente :

Sen., *epist.* 5, 47, 10 : *Vis tu cogitare istum quem seruum uocas, ex isdem seminibus ortum [...] aequae uiuere, aequae mori.*

« Veux-tu bien penser que celui que tu appelles ton esclave est né de la même semence que toi, qu'il vit comme toi, meurt comme toi... »

La présence de *iste* indique bien que l'être humain dont il est question est conçu par Lucillius d'une manière parfaitement définie : la dénomination par *seruus* en est le signe. Le philosophe reprend alors à son compte cette formulation pour mieux contester son contenu notionnel, c'est-à-dire ici les préjugés qui portent sur cette catégorie sociale.

2.4. *Ipse*

A l'époque classique, les emplois de *ipse* sont soumis à des conditions d'emploi bien précises : il vient renforcer un substantif, un anaphorique, un déictique et même la désinence verbale personnelle ; il est rarement utilisé seul en anaphore. Néanmoins, il présente toujours et partout la même signification : *ipse* isole un concept, jette sur lui un éclairage intense, tout en lui associant, en les laissant toutefois dans l'ombre, un ensemble d'éléments comparables. *Ipse* éclipse ainsi momentanément d'autres possibilités, comme on peut le constater à travers une utilisation fréquente chez César. Placé en tête de phrase, la forme permet de revenir au personnage central, le général, momentanément éclipsé par d'autres actions et d'autres personnages. Revenu au premier plan, il laisse dans l'ombre, mais toujours présents dans les esprits des lecteurs, les éléments évoqués précédemment :

Caes., *G.* 6, 5, 6 : *Hoc initio consilio totius exercitus impedimenta ad Labienum in Treuersos mittit duasque ad eum legiones proficisci iubet ; ipse cum legionibus expeditis quinque in Menapios proficiscitur.*

« <César>, une fois ce plan adopté, envoie les bagages de toute l'armée à Labiénus chez les Trévires et fait partir deux légions pour son camp ; quant à lui, avec cinq légions sans bagages, il se dirige vers le territoire des Ménapes. »

L'éclairage est dirigé non pas tant sur la figure général, que sur l'action qu'il est, cette fois, seul à accomplir.

La manière dont tous ces déictiques sont utilisés dans le discours fait ressortir des traits intéressants qui permettent de mieux cerner leur signifié.

3. DISCOURS INDIRECT ET DEIXIS

Les premières constatations qui s'imposent à l'issue de la lecture de notre corpus se résument ainsi.

Iste est totalement absent des discours contenus dans les livres de Tite-Live que nous avons dépouillés. La situation est la même chez César. Cela est lié à sa signification qui en fait une des spécificités de l'oral et du dialogue. D'autre part, indice de la forte implication dans le discours des acteurs de l'énonciation et de leur subjectivité, il est incompatible avec le récit historique qui exige chez le narrateur objectivité, recul et discrétion. On verra dans une dernière partie que, chez d'autres auteurs, dans des circonstances très particulières, ce déictique est néanmoins attesté, précisément lorsque le narrateur ne souhaite pas prendre de distance avec ce qu'il rapporte. *Iste*, dans ce cas, signale sans équivoque la présence du locuteur L_0 qui va jusqu'à reprendre à son compte, en les modifiant et les orientant comme il l'entend, les propos de L_1 , le locuteur originel. Peut-être aussi L_0 cherche-t-il à épouser les effets produits par le locuteur initial.

C'est l'anaphorique *is* qui, de loin, est le plus utilisé. Les déictiques sont rares. Cette prédominance de l'anaphorique, forme sémantiquement vide de signifié, est la marque du souci de neutralité de l'historien, de sa volonté de ne pas prendre parti et de rester neutre. Si *ipse* est utilisé par César comme pur anaphorique⁵, il est absent de notre corpus livien⁶ où nous n'avons relevé que 10 occurrences de *ille* et 4 de *hic*. Ce sont donc sur ces emplois que portera notre analyse. On les classera en fonction de la personne initiale, 2 ou 3, qu'ils transposent dans le discours indirect.

3.1. Transposition de la 3^e personne

On a relevé 3 exemples avec *ille* et 4 avec *hic*. Comme on l'a déjà dit, ces formes permettent de rythmer le propos, de créer du relief et de faire ressortir les modalités de son déroulement. Dans le cas de la personne 3, qui conserve son rang de personne, il est délicat de savoir si L_0 retranscrit fidèlement les visées pragmatiques de L_1 ou s'il remodèle à sa manière le propos rapporté. Car l'incidence du déictique sur l'énoncé demeure la même.

⁵ Par exemple Caes., *G.* 7, 20, 3, voir **3.2**.

⁶ *Ipse* est toutefois utilisé « classiquement » comme renforcement (Liu.21,20,8 et 30,8), conformément à ce que l'on note dans tout énoncé direct. Nous ne prenons pas en compte ici ce type d'emploi.

3.1.1. *Ille*

Liu. 30, 13, 11 (propos de Syphax à Scipion) : *Tunc se insanisse [...] cum Carthaginiensem **matronam** (Sophonisbam)...domum acceperit ; **illis** nuptialibus facibus regiam conflagrasset suam, **illam** furiam pestemque [...] animum suum auertisse atque alienasse.*

« Il avait perdu la raison quand il avait reçu dans sa maison une femme de Carthage ; ces torches nuptiales avaient enflammé son palais, cette furie, ce fléau avaient égaré, rendu fou son esprit. »

Liu. 30, 13, 14 (propos de Syphax à Scipion) : *Neque prudentiorem neque constantiorem **Massinissam** quam Syphacem esse. [...] Certe stultius **illum** atque intemperantius eam (Sophonisbam) quam se duxisse.*

« Massinissa n'était ni plus sage ni plus ferme que Syphax. Assurément, Massinissa, lui, l'avait épousée sous l'emprise d'une légèreté et d'une inconséquence pire que les siennes. »

En recourant, dans ces deux phrases, au même parallèle, le roi Syphax cherche d'abord à prendre ses distances avec les deux personnages dont il dénonce les fautes : Sophonisbe, son épouse carthaginoise qui l'a empêché de s'allier aux Romains, Massinissa qui, bien qu'allié aux Romains a commis l'erreur de lui enlever sa femme Sophonisbe. Comme il le fait couramment dans le discours direct, *ille* permet d'instaurer, ici aussi, l'opposition entre l'un des co-énonciateurs, en l'occurrence l_1 , et un tiers.

Ille marque également un ajout, une surenchère :

Liu. 30, 17, 11 (propos des ambassadeurs de Massinissa au sénat) : *Petere <Massinissam> ut [...] et, nisi molestum esset, **illud** quoque petere Massinissam ut Numidas captiuos [...] remitterent.*

« Massinissa demandait que [...] et si cela n'était pas gênant, Massinissa demandait aussi qu'on lui renvoie les prisonniers numides. »

L'idée d'addition est naturellement marquée par la conjonction de coordination *et*, mais le déictique, soutenu par un nouvel adverbe, *quoque*, attire l'attention sur le caractère audacieux de la seconde demande. Comme l'explique la subordonnée en *si*, ce second souhait, tout en s'ajoutant au premier, s'en démarque passablement. Et cette idée de contraste qui vient s'ajouter est tout naturellement rappelée par *ille*.

La même volonté de souligner un contraste explique les emplois suivants :

Liu. 23, 28, 8 (pensée des deux généraux romains, Cnaeus et Publius Scipion) : *rati, si Hannibali [...] Hasdrubal dux atque Hispaniensis exercitus esset iunctus, **illum** finem Romani imperii fore.*

« pensant que si Hasdrubal, général, avec l'armée d'Espagne se joignait à Hannibal, ce serait la fin de l'empire Romain. »

Liu. 30, 21, 8 (vœux de Romains défaits par Hannibal) : *en unquam **ille** dies futurus esset, quo uacuum hostibus Italiam [...] uisuri essent.*

« que vienne le jour où ils verraient l'Italie libre d'ennemis. »

Les deux énoncés évoquent l'avenir, redouté ou souhaité, qui contraste avec le présent : d'abord l'effondrement de Rome, ensuite la liberté de Rome, l'intégrité de son territoire, toutes deux recouvrées et posées en face de la suprématie de Carthage. Dans les deux phrases, la seconde composante du contraste est simplement suggérée, de manière plus ou moins explicite. C'est avec l'aide du contexte que, dans le premier exemple, on comprend que la catastrophe totale, alors envisagée, remplacera une situation militaire et politique déjà critique. Dans le suivant, les indications sont livrées par le contenu de la subordonnée relative *quo...* Mais c'est encore le contexte qui, en dernier recours, amène à comprendre que la situation présente est l'exact contraire de ce qui est mentionné dans cette subordonnée, dont la fonction est précisément d'explicitier l'antécédent *dies*.

La référence à un contraire est également implicite dans :

Liu. 30, 13, 3 (pensées des soldats romains) : *illum esse regem cuius tantum maiestati duo potentissimi in terris tribuerint populi*.

« c'était lui ce roi à la majesté de qui les deux peuples les plus puissants sur terre avaient tant accordé. »

Il s'agit ici de la transposition des sentiments d'admiration mêlée d'étonnement éprouvés par les soldats Romains à l'arrivée dans leur camp, du roi Syphax, fait prisonnier. *Ille* retranscrit ce qui dans un propos direct serait également *ille*. Car la forme, on l'a vu⁷, permet de mettre face à face le locuteur et un tiers. Ici, elle rend manifeste la rupture, la distance que les soldats ressentent à l'égard du roi, objets de leurs commentaires.

De l'idée de contraste, on peut passer à celle de rupture :

Liu. 21, 20, 8 (conclusions d'une enquête menée au sujet des Marseillais, et communiquée aux ambassadeurs romains) : *Praeoccupatos iam ante ab Hannibale Gallorum animos esse ; sed ne illi (= Hannibali) quidem ipsi satis mitem gentem fore ni subinde auro [...] principum animi concilientur*.

« L'adhésion des Gaulois avait déjà été emportée par Hannibal ; mais cette nation ne serait pas vraiment bienveillante pour lui s'il ne se conciliait pas leurs chefs en leur donnant régulièrement de l'or. »

Il est à noter qu'en outre *ipsi* focalise l'attention sur la personne d'Hannibal qui se trouve momentanément dissociée de son armée et de son peuple.

Les conjonction et locution *sed* et *ne... quidem* signalent la rupture entre l'attitude des Gaulois et celle des Marseillais à l'égard d'Hannibal. Il est à noter que, dans cet emploi, ce n'est pas la seule personne d'Hannibal, représentée par *illi*, qui est posée comme un pôle unique d'opposition ; en même temps que *sed*, *ille* signale l'entrée dans l'ensemble de la séquence qui constitue le pendant du premier membre de la phrase.

⁷ Voir 2.2. : Plt., am. 295 ; asin. 824.

On a l'impression que, pour ce qui concerne la 3e personne, les raisons qui justifient l'emploi de *ille* restent les mêmes, qu'il s'agisse du discours direct ou indirect. Y a-t-il, dans ce dernier cas, transposition ou simplement reproduction ? Quelle est la part d'intervention du narrateur, L_0 ? L'examen des quelques emplois de *hic* permettront peut-être de répondre à cette question.

3.1.2. *Hic*

Les motivations des rares utilisations de ce déictique sont comparables à celles que l'on peut recenser dans tout énoncé direct. Elles découlent de son signifié fondamental, l'ancrage de la mention d'une notion dans le *nunc* de l'énonciation.

Placé en tête de phrase, *hic* est la marque de la cohérence textuelle. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'indiquer que l'on a affaire à la reprise d'une notion proche. Le déictique est l'indice de la progression linéaire de l'énoncé qui rebondit de phrase en phrase, prenant appui sur un concept évoqué dans la séquence précédente ; l'aspect méthodique de la démonstration est dû au fait que le concept repris et clairement ancré par *hic* dans le *nunc* de l'énonciation, se trouve en tête de phrase :

Liu. 23, 28, 8 (pensées des Carthaginois) : *Paruum ibi exercitum Romanum esse ; ueterem praetorem inde A. Cornelium [...] decedere. Ad hoc fessos iam animos Sardorum esse diuturnitate imperii Romani.*
« L'armée romaine y était peu nombreuse ; l'ancien préteur, A. Cornelius, partait. A cela s'ajoutait que les Sardes étaient fatigués par la longueur de la domination romaine. »

En milieu de phrase, voire de développement, *hic* signale que le concept qu'il reprend ou désigne, même s'il semble avoir été quelque peu éclipsé par d'autres idées, n'a jamais cessé d'être le thème principal du propos et qu'il n'y a pas de rupture dans la conduite de la pensée. Dans l'exemple qui suit, l'attention est fortement recentrée sur les Alpes : et, tandis que *hic* signale la cohérence de la démonstration, *ipse*, jetant un éclairage fort sur le concept, éclipse momentanément toutes les autres notions que les co-énonciateurs peuvent avoir en mémoire :

Liu. 21, 30, 8 (Hannibal à ses soldats) : *Alpes quidem habitari [...] Eos ipsos quos cernant legatos non [...] Alpes transgressos [...]. Ne maiores quidem eorum indigenas sed aduenas [...] **has ipsas Alpes** [...] transmisisse.*

« Les Alpes assurément sont habitées. Ces émissaires même qu'ils ont sous les yeux n'ont pas traversé les Alpes. Leurs ancêtres non plus n'étaient pas originaires du pays mais, étrangers, avaient traversé ces Alpes elles-mêmes. »

Enfin, le corpus atteste un autre type d'utilisation, tout aussi courant que le précédent : l'annonce de la mention immédiate, soit d'un simple terme, soit d'un développement plus complexe. *Hic* recentre l'attention sur l'acte même d'énonciation, envisagé en cours de développement :

Liu. 30, 13, 13 (Syphax à Scipion) : *Perdito tamen atque afflicto sibi hoc tamen [...] solacii esse, quod in [...] domum ac Penates eandem pestem ac furiam transisse uideat...*

« Lui qui avait été anéanti et accablé, il avait cependant cette consolation : constater que le même fléau, la même furie était entrée dans la maison et les Pénates ... »

On retrouve ici l'emploi cataphorique courant du pronom qui annonce la relative dont le contenu explicite le terme *solacii*. On citera pour finir :

Liu. 30, 16, 10 (Scipion aux délégués carthaginois) : *Leges pacis se has dicere : ...*

« Il proposait les conditions de paix suivantes : ... »

Dans le cas de la transposition d'une personne 3, il est difficile de décider si l'emploi du déictique dépend exclusivement du narrateur L_0 qui remodèle alors à sa façon les propos de L_1 ou si l'on a affaire à la transcription telle quelle de l'énoncé originel. Car, dans le passage du discours direct au discours indirect, la personne 3 ne se transpose pas, les moyens de l'exprimer restent les mêmes et offrent les mêmes possibilités de mise en relief. On peut néanmoins considérer que, même dans le cas d'une transcription fidèle, le narrateur approuve le locuteur initial, et se conforme à la manière originelle dont les propos ont été jalonnés et ponctués.

L'intervention du locuteur principal L_0 est au contraire moins discutable dans le cas de la transposition d'une deuxième personne.

3.2. Transposition de la 2^e personne

En dehors de la forme la plus fréquente, l'anaphorique *is*, la deuxième personne peut être transposée par un déictique. Le corpus livien n'offre que des occurrences de *ille*. On signalera que César utilise, à côté de cette dernière forme, le pronom *ipse* :

Caes., *G.* 7, 20, 3 (Vercingétorix aux Gaulois qui l'ont critiqué) : *Quod castra mouisset, factum inopia pabuli etiam ipsis hortantibus.*

« S'il (Vercingétorix) avait déplacé le camp, c'est que le fourrage manquait, et alors qu'eux-mêmes (les Gaulois) l'y incitaient. »

L'auteur du *Bellum Gallicum* a tenu à souligner la distance que le chef gaulois établit entre lui et ses soldats. *Ipse* permet en effet, nous l'avons vu au début de cet article, non seulement de jeter un éclairage intense sur une notion, mais aussi de l'isoler, tout en l'opposant à un ensemble d'éléments potentiellement équivalents. Dans l'exemple cité, l'erreur stratégique est à mettre au compte des seuls soldats, et de personne d'autre, surtout pas à celui du chef suprême.

Ille permet lui aussi de marquer une opposition, sans toutefois poser comme unique et exceptionnel l'un des deux pôles du couple antithétique ainsi formé :

Liu. 21, 24, 3 (message d'Hannibal à des rois gaulois) : *Oratores ad regulos eorum misit, conloqui semet ipsum cum **iis** uelle ; et uel **illi** propius Iliberrim accederent, uel se Ruscinonem processurum.*

« Il envoya des émissaires à leurs petits rois pour leur dire qu'il voulait converser avec eux ; et soit ils devaient, eux, s'approcher d'Iliberris, soit lui, Hannibal, s'avancerait jusqu'à Ruscinon. »

Liu. 23, 15, 12 (Marcellus à L. Bantius, citoyen de Nola) : *Sed qui in Romanis militauerit castris, non posse obscuram eius uirtutem esse. Multos sibi qui cum **eo** stipendia confecerint, referre qui uir esset **ille**.*

« Mais pour qui a servi dans un camp romain, la valeur ne peut être cachée ; beaucoup de ceux qui avaient fait leur service avec lui lui rapportaient quel homme il était (lui, L. Bantius). »

Liu. 30, 32, 9 (Scipion aux soldats romains) : *Ominatur <Scipio> quibus quondam auspiciis patres eorum ad Aegates pugnauerint insulas, ea **illis** exeuntibus in aciem portendisse deos.*

« Scipion leur prédit que les auspices sous lesquels leurs pères ont combattu aux îles Egates, les dieux viennent de les leur donner, comme ils sortaient pour se mettre en ligne. »

Le déictique *ille* désigne l'interlocuteur originel pour le placer dans un couple d'opposition. Il faut noter également que Interl₁ est d'abord représenté par l'anaphorique, *iis*, *eo* et *eorum*. Le passage au déictique instaure un contraste avec un second terme, que ce soit le locuteur originel *illi/se*, *sibi/ille*, ou un tiers, *patres/illis*. En 21, 24, 3, *illi* se substitue à *iis*, pourtant déjà opposé à *se*, pour insister sur l'alternative qui porte sur les déplacements de l'un ou l'autre des protagonistes.

Dans le cas de la transposition de la deuxième personne, la présence de *ille* procède bien du choix délibéré du narrateur L₀ qui refond l'énoncé qu'il rapporte tout en créant, comme il l'entend, relief, confrontation et opposition. Car l'historien est privé de tous les moyens dont dispose l'énonciation directe, orale le plus souvent : intonation, prosodie et gestuelle ; les déictiques sont au nombre des rares outils mis à sa disposition pour suggérer ce qu'ont pu être, dans le discours originel, les différences marquées entre les différents participants de l'énoncé.

4. LE CAS DE *ISTE*

Ce déictique est, on l'a signalé, absent de notre corpus. Ce fait est-il dû simplement aux aléas des extraits sélectionnés ? Dépend-il également de la parcimonie avec laquelle les historiens, soucieux d'objectivité et de rigueur dans leur narration, usent des marques de la deixis ? Car il est des textes, non historiques, qui offrent quelques emplois de *iste* dans des séquences qui rapportent des propos :

Cic., *verr.* 2, 4, 70 : *Audisti Q. Minucium dicere domi suae deuersatum Antiochum regem Syracusis ; se illud (= candelabrum) scire ad **istum** (= Verrem) esse delatum, se scire non redditum audisti.*

« Tu as entendu que Q. Minucius déclarait qu'Antiochus, le fils du roi, était descendu chez lui à Syracuse ; tu l'as entendu déclarer qu'il savait que le candélabre avait été transporté chez Verrès, qu'il savait qu'il n'avait pas été rendu. »

Cet emploi se trouve dans un discours de Cicéron, genre oral par excellence, réunissant toutes les conditions permettant l'apparition de *iste*. Du point de vue sémantico-syntaxique, les propositions infinitives *se scire...*, dépendant de *Q. Minucium dicere*, doivent être considérées comme du discours indirect. Il semble toutefois qu'il faille dépasser cette approche strictement formelle et s'interroger sur les visées rhétoriques du passage. Tout d'abord, comme le signale le verbe *audisti* deux fois répété, cet énoncé s'adresse à un interlocuteur précis, un des juges du procès intenté à Verrès. Cette situation dialogique est propice à l'emploi de *iste* et l'on pourrait dire que le locuteur L₀ s'imisce dans les paroles rapportées, pour bien marquer qu'il reprend à son compte, pour l'imposer à l'auditoire, la conception que d'autres se font de la personnalité de Verrès. L'enchâssement des propositions a donc pour conséquence d'éclipser l'auteur des propos rapportés, le témoin Q. Minucius, et de mettre en avant l'un des juges du procès, Catulus, destinataire à la fois des informations concernant le vol commis par Verrès et du réquisitoire de Cicéron. En insistant sur le double rôle de son interlocuteur, en l'interpellant directement à travers la 2^e personne *audisti*, l'avocat se place nettement face à lui et affirme la prédominance de l'énoncé en cours. C'est alors que les deux propositions infinitives (*illud ad **istum** esse delatum* et *non redditum*) dont le contenu notionnel constitue l'information essentielle voient leur statut de discours rapporté quelque peu brouillé et n'apparaissent plus que comme composantes des preuves que l'orateur reprend directement à son compte et s'empresse d'asséner à ses auditeurs. L'emploi de *iste* répond donc, en réalité, à l'utilisation habituelle dans un échange spontané de paroles.

CONCLUSION

Les déictiques présents dans les discours indirects sont incontestablement la marque de la présence et de l'intervention du locuteur L₀. Même si, dans le cas de la transposition de la personne 3, on a l'impression qu'il épouse et reproduit le façonnement du locuteur originel, ce parti pris est, en définitive, bien de son fait. Dans le cas de la personne 2, le recours à certains déictiques, *ille* et, chez César, *ipse*, permet de transposer les contrastes et les oppositions marquées, souvent par d'autres moyens, dans le propos originel. Toutefois cette présence reste discrète,

car jamais, semble-t-il, le discours indirect ne laisse transparaître la subjectivité de l'historien narrateur qui s'interdit l'utilisation de *iste*.

REFERENCES⁸

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté (1) », *L'information grammaticale*, 55, 38-42.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1993, « Repères dans le champ du discours rapporté (2) », *L'information grammaticale*, 56, 10-15

JOFFRE, Marie-Dominique, 2007, « *Ipse*, anaphore et deixis », in : G. Purnel & J. Denooz (éd.), *Ordre et cohérence en latin*, Liège, 99-110.

JOFFRE, Marie-Dominique, 2011, « Que « montrent » les déictiques ? », *Revue des Etudes Latines*, 88, 53-71.

JOFFRE, Marie-Dominique, 2012, « Signification et emplois de *hic* : réflexion sur l'endophore et l'exophore dans un corpus littéraire », in : *Anaphore et anaphoriques : variété des langues et variété des emplois*, C. Denizot & E. Dupraz (éds.), Publications des universités de Rouen et du Havre, 57-72.

JOFFRE, Marie-Dominique, à paraître, « Cicéron, *Laelius*, *Pro Caelio* : *iste*, une autre approche de la deixis », in : *Actes du XIVe colloque international de linguistique latine*, Erfurt, juillet 2007.

JOFFRE, Marie-Dominique, à paraître, « La représentation de l'interlocuteur dans le discours rapporté », in : *Actes de la Table Ronde « Le discours indirect »*, XVIIe colloque international de linguistique latine, Rome 2, mai 2013.

⁸ Pour une bibliographie plus complète on se réfèrera à mes travaux cités ici.